



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Fonctionnement

Question orale n° 170

## Texte de la question

M. Adrien Zeller appelle l'attention de M. le ministre de la communication sur les perspectives d'une desserte complète du territoire national, et notamment de larges parties de l'espace rural, par la future chaîne de télévision éducative qui doit fonctionner prochainement. Au moment où l'aménagement du territoire devient une priorité nationale, ou cette chaîne est appelée à rétablir l'égalité entre villes et campagnes en matière éducative et culturelle et où le Gouvernement engage un grand débat sur l'aménagement du territoire, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour que les programmes de la future chaîne de service public soient à la disposition de tous les Français.

## Données clés

**Auteur :** [M. Zeller Adrien](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 170

**Rubrique :** Télévision

**Ministère interrogé :** communication

**Ministère attributaire :** communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 octobre 1993, page 3922

**Réponse publiée le :** 8 octobre 1993, page 4005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 octobre 1993